

Cassien. Pénitence et oubli des péchés

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb022_f0539

SourceBoite_022-14-chem | Cassien

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

caution.

20 + c/° (Jalmy. II)

532
Pauvre et volé de pitié

W 276. 287

hhi du chapitre [r... du 12d°]

5 que la perfection du péni- le est z-ne +
celle la pitié, et ne ne sommes repentis et que la
merque de notre satisfaction et que Dieu ne se pardonne
et de nous + d'effacer nos peccés et de se pen-
ter la mort.

objection:

6. que l'on qui se perd le souvenir de ses peccés, se est
en danger de ne se bien pen-ter et d'être

7. Repense : que si l'on se souvenir de ses peccés
l'on qui se est bien pen-ter ; mais que si l'on ne se pen-
se, l'on qui se est mal pen-ter et se est mal



